

22 août 2017

Davies se mérite les honneurs dans l'édition 2018 de *Best Lawyers*

Quatre-vingt-dix-sept associés reconnus, dont 13 dans la catégorie Avocats de l'année

Quatre-vingt-dix-sept associés de Davies sont reconnus comme des avocats de premier plan dans trente-quatre domaines de spécialité dans l'édition 2018 de la publication *The Best Lawyers in Canada*. Notre cabinet est également désigné Cabinet de l'année dans le domaine du droit fiscal.

De plus, treize associés de Davies se sont vu décerner la mention Avocats de l'année dans quatorze catégories. Cette mention est décernée à l'avocat, dans chaque domaine de pratique et chaque collectivité, ayant cumulé les meilleurs résultats dans le cadre de l'évaluation effectuée par les pairs.

Les avocats de Davies qui ont été nommés Avocats de l'année sont les suivants :

- Elias Benhamou – Immobilier, Montréal
- Brian Bloom – Fiducies et successions, Montréal
- Lucien Bouchard – Modes de règlement extrajudiciaire, Montréal
- Richard Cherney – Biotechnologie, Montréal
- James W.E. Doris – Jeux et loteries, Toronto
- Vincent A. Mercier – Fusions et acquisitions, Toronto
- Sarah Powell – Environnement, Toronto
- Alain Roberge – Financements structurés, Montréal
- Elie Roth – Fiducies et successions, Toronto
- Franziska Ruf – Gouvernance, Montréal, et Fusions et acquisitions, Montréal
- Cameron M. Rusaw – Rachat par endettement et Capital-investissement, Toronto
- Sébastien Thériault – Énergie, Montréal
- Nicholas C. Williams – Financement de projets, Toronto

Best Lawyers dresse ses listes des meilleurs avocats à partir de sondages menés auprès de milliers d'avocats de premier plan qui évaluent leurs pairs de manière confidentielle.